



# Directeur(trice) des systèmes d'information

TOUS SECTEURS

FONCTION  
SUPPORT

## En quelques mots

Le directeur des systèmes d'information possède une double compétence de manager et de technicien. Il/elle est chargé(e) de l'adéquation du système d'information à la stratégie de l'entreprise, de définir et de gérer les budgets et de coordonner les équipes techniques.

## Autres appellations

*Directeur(trice) du service informatique*



## Environnement de travail

Il/elle est généralement rattaché(e) à la direction générale de l'entreprise ou à la direction administrative et financière. Il/elle peut exercer dans les secteurs des banques, assurances, transports, télécommunications, distribution, industries, administration.



## Comment accéder à ce métier ?

Le premier critère pour recruter un directeur informatique tient à son expérience. En second lieu, le niveau de formation exigé peut varier, selon le degré de responsabilité du poste : entre un diplôme bac + 2 (DUT, BTS) et une double formation d'ingénieur et de gestionnaire. Mais dans les années à venir, le niveau minimum tendra sans doute à s'élever jusqu'aux diplômes bac + 4 : maîtrise d'informatique, diplôme d'IUP MIAGE ou d'IUP génie mathématique et informatique, MST, ou bac + 5 (diplôme d'ingénieur, DESS, magistère).

## Perspectives professionnelles

Le/la directeur(trice) des systèmes d'information peut exercer ce même métier dans une structure plus importante ou évoluer vers le métier de Directeur(trice) général(e) adjoint(e) en charge de l'informatique, de la logistique et de l'organisation.



## Ils parlent de leur métier

“

En tant que directeur des systèmes d'information, je suis en charge de définir la politique informatique de mon entreprise. Je manage mon équipe pour qu'elle réponde au mieux aux attentes des utilisateurs. Je m'assure également que le budget du service et les mesures de sécurité informatique sont bien respectées, c'est primordial !

”